

1. Lorsque l'utilisateur/patient se présente :

Demander un document d'identité à haut niveau de confiance.

Qu'est-ce qu'un document à haut niveau de confiance ?



- Carte d'identité française ou étrangère ;
- Passeport français ou étranger ;
- Livret de famille/ extrait de l'acte de naissance pour les mineurs avec vérification de l'identité d'un des parents ou du tuteur légal.

2. Rechercher l'utilisateur/patient dans vos bases existantes :

Rechercher sur date de naissance + 3 premières lettres du nom de naissance ou prénom de naissance.

Si l'identité n'existe pas ou n'est pas au statut « qualifiée »* :

3. Appel au téléservice Identifiant National de santé Intégré (INSi) :

Méthode à privilégier : utilisation de la carte Vitale de l'utilisateur (ou de l'adulte par l'intermédiaire duquel il est assuré, appelé « ouvrant-droit »). Permet d'appeler directement le téléservice INSi, sans saisie manuelle. Lorsque la recherche aboutit, ce sont les traits d'identité officiels (l'identité INS) qui sont récupérés et non ceux de l'Assurance maladie, qui peuvent être différents.

Méthode complémentaire (manuelle) : saisie de plusieurs traits d'identité de l'utilisateur.

Quels sont les traits stricts ?

- Nom de naissance ;
- Prénom(s) de naissance ;
- Date de naissance ;
- Sexe ;
- Code INSEE du lieu de naissance.



4. Contrôle de cohérence

Vérifier que les traits récupérés du téléservice correspondent aux informations sur le document présenté par l'utilisateur/patient.

En
savoir
plus



*Points clés RNIV

[Redirection vers site ARS](#)

[Redirection vers site RSQR](#)



identitovigilance@esante-hdf.fr